

Un jeune agriculteur en zone péri-urbaine

Pierre Cousin, producteur de lait d'ânesse, s'est installé à quelques kilomètres de Paris, sur la Plaine des Bordes, à Chennevières (94). Entretien.

Proximités. Bonjour Pierre, depuis combien de temps es-tu installé sur ce lieu ?

Pierre Cousin. J'ai signé un bail avec le Conseil Général du Val-de-Marne fin octobre 2009, après avoir cherché vainement une terre en région parisienne. En 2006 j'avais mis deux ânes dans un pré de 2 hectares loué à un paysan en Seine-et-Marne. Ce fut pour moi une expérience test. J'ai ensuite décidé de passer un bac pro agricole, obligatoire pour être chef d'exploitation. Deux ans de congés ont été nécessaires pour y parvenir, en accord avec mon employeur de l'époque. En 2007, Téliane*, l'entreprise artisanale, est créée pour démarrer la production de lait, toujours en travaillant parallèlement ailleurs et en prospectant pour trouver 15 hectares. Cela n'a pas été facile et suite à un refus de la SAFER sur un projet collectif aux Mureaux, j'ai été contacté par l'Agence des espaces verts du Conseil Régional d'Ile-de-France. Aujourd'hui, je suis fermier du Conseil Général.

Pourquoi ce choix d'élever des ânes ?

Par défi ! J'ai toujours eu une passion pour les ânes (les loups aussi !) et je voulais montrer que les défauts que l'homme attribue à l'âne sont injustifiés. L'âne est un animal doux, intelligent, pacifique, je veux donc lutter contre les idées reçues, décoloniser notre imaginaire ! Et puis je souhaitais travailler seul et produire pour vivre, mais sans exploiter les animaux au-delà de leurs ressources. L'exploitation du lait s'est vite imposée.

Tu as combien d'ânesses et quelle est ta production de lait ?

J'ai commencé en 2009 avec 4 ânes, puis 4 de plus en janvier 2010. A ce jour j'en ai 17 et je me limiterai à 30 bêtes. Je produis actuellement en moyenne 5 litres de lait bio par jour.



Pierre Cousin, sur la Plaine des Bordes, à Chennevières-sur-Marne.

Ce lait récolté ne fait-il pas défaut aux ânes ?

Absolument pas. Quand ils sont séparés de leur mère en journée, ils ont de l'herbe et du foin à volonté. Et plus je traie, plus l'ânesse compense en produisant plus. Je prends environ 20% de ce que produit l'ânesse.

Que fais-tu du lait ?

Une grande partie est utilisée pour la fabrication de cosmétiques bio*. La cosmétologie s'est trouvée être une solution quand on travaille seul. J'ai également une patente depuis octobre pour vendre du lait cru, mais ce créneau est limité car le prix au litre est élevé pour une consommation

courante. Pour cette raison, je souhaite créer cette année un laboratoire pour la lyophilisation, ce qui me permettrait une plus grande autonomie. J'espère finaliser ce projet pour 2012.

D'autres projets encore ?

Oui j'ai aussi un volet pédagogique. J'ai l'agrément « Ferme pédagogique », et je vais accueillir des classes et des centres aérés, également des groupes d'adultes qui souhaitent visiter le lieu. Je fais partie du réseau « À la Découverte de la ferme », association subventionnée entre autres par le Conseil Régional, et suis en demande d'intégration au réseau national « Bienvenue à la ferme ».

Arrives-tu à vivre de ton activité ?

Pour l'instant, je suis toujours en installation et je ne vis pas encore de mon activité. À terme, je ne vise pas un revenu astronomique, mais un salaire décent qui me permette de vivre et de m'occuper de mes ânes.

Le Conseil Général du Val-de-Marne a un vaste projet pour l'aménagement des 40 hectares de la Plaine des Bordes avec les associations sur place : les Jardins des Bordes, l'Abeille des Bordes, Relocalisons, les Jardins du cœur, les Paniers des Bordes et d'autres acteurs économiques. Comment penses-tu t'insérer avec les autres acteurs ?

Il serait intéressant d'imaginer une SCOP ou une autre structure de ce type avec les producteurs qui s'installent. De créer un lieu commun afin de vendre nos produits.

Entretien réalisé par M. T. et E. G.

* Le lait est certifié bio depuis nov. 2010.

* contact@teliane.fr

■ L'association Relocalisons s'investit dans le projet global de la Plaine des Bordes (+ de 40 hectares) porté par le Conseil Général 94.

Notre objectif est de faire vivre un lieu où la culture de la terre est essentielle, mais aussi un lieu d'échanges, un lieu d'entraide et d'insertion, dans le respect des êtres humains et de la nature, un lieu pour partager des expériences et vivre ensemble.

Nous souhaitons :

• Promouvoir la proximité et la relocalisation, notamment au travers de l'agriculture

locale et des circuits courts,

• Partager des valeurs de sobriété, le sens des limites,
• Développer la vie démocratique par une élaboration collective, autogérée des actions.

Notre projet sur la Plaine des Bordes comprend 3 parties :

Un volet culture de la terre en permaculture, culture sur buttes, potager, arbres fruitiers, poulailler.

Un deuxième volet plus culturel, autour d'échanges, de rencontres, de débats,

autour d'une cuisine, dans le plaisir de la convivialité.

Un troisième volet enfin, autour du lien social et l'insertion qui recoupe les 2 parties précédentes.

Si vous êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe, et à nous demander des renseignements.

relocalisons@free.fr

Tél. : 06 86 78 18 23

www.relocalisons.org

Appel à la création, à la préservation et à l'extension de ceintures vivrières autour des agglomérations (extraits)

54 000 hectares de terres agricoles disparaissent, chaque année, en France : l'équivalent d'un département est ainsi englouti sous le goudron et le béton, tous les sept ans. Ces terres sont remplacées, à 50%, par des maisons individuelles et, à près de 20%, par le développement du réseau routier, accompagnant cette expansion.

Les anciennes ceintures maraîchères ont ainsi laissé place à des grandes cultures (céréales), destinées aux marchés mondiaux. Ces dernières se trouvent d'ailleurs, en grande partie, aux portes des villes qu'elles ne nourrissent plus.

Cette délocalisation de la production par rapport à la consommation favorise la spéculation immobilière, un étalement urbain anarchique, le « tout voiture », l'hyper concentration des terres et aboutit à une perte de sens pour les générations présentes et futures.

Ce constat est le résultat, au niveau national, européen ou mondial, depuis plus de 50 ans de choix clairs et renouvelés, parmi lesquels :

Le choix d'une politique sacrifiant massivement l'emploi, au profit de la rentabilité.

Le choix, pour l'Europe, d'une politique de subventions massives orientée vers le productivisme

Le choix d'une politique de mise en compétition internationale.

Ces politiques foncières et agricoles conduisent à la remise en cause de notre liberté et de notre sécurité alimentaire. C'est pourquoi, nous vous invitons à mener une campagne nationale pour faire changer cette situation en nous adressant à la fois aux responsables politiques, aux agriculteurs et aux citoyens, pour préserver et étendre l'agriculture vivrière, particulièrement autour des agglomérations.

Nous demandons aux responsables politiques :

1) de prendre des mesures efficaces et immédiates pour protéger durablement les zones agricoles.

2) d'affecter les terres préservées à l'alimentation des populations locales par une agriculture paysanne et biologique diversifiée.

3) de permettre l'installation de nouveaux / nouvelles paysan-e-s et de paysan-e-s sans terre, par la location de terres achetées par les Départements, les Régions et des coopératives d'achat.

4) de permettre une alimentation saine et de proximité pour les populations locales.

5) d'élaborer un projet de développement pérenne de l'agriculture vivrière qui viserait l'objectif de 30% de terre urbaines et péri-urbaines des collectivités dédiées à l'agriculture nourricière.

6) de financer, intégralement, une recherche publique agricole indépendante.

Nous demandons à chaque agriculteur :

1) de céder ou mettre à disposition une ou plusieurs de ses parcelles qu'il ne peut / ne veut pas exploiter à une réserve foncière (régie municipale, départementale ou Régionale ou coopérative) dans le but d'installer de nouveaux / nouvelles paysan-e-s.

2) de favoriser, dans la mesure du possible, les circuits courts, pour l'écoulement de sa production.

Nous demandons à chaque citoyen :

1) de participer à cette campagne en sollicitant, dans chaque ville, ses élus,

2) d'appuyer ou d'initier partout où cela est possible des initiatives

locales qui agissent pour l'agriculture vivrière de proximité,

3) de soutenir financièrement par ses achats l'agriculture et l'alimentation de proximité,

4) de semer des graines, planter des arbres fruitiers partout où cela est possible en ville et en périphérie urbaine (toits, parcs...).

Appel dans son intégralité sur le site : www.relocalisons.org

■ Les ceintures vivrières, quésako ?

Étymologiquement, « vivrier » signifie : « qui nourrit », c'est-à-dire qu'une agriculture vivrière n'est pas forcément tournée vers l'auto-consommation, comme le laisserait supposer des acceptions modernes, wikipédia par exemple.

Néanmoins, nous défendons l'idée que cette agriculture soit destinée à une consommation dans un cadre spatial limité.

Entre ville et campagne, subsistent des espaces non-urbanisés, en friche ou en culture. Ceux-ci sont marginalisés et reconnus dans nos paysages, tant par le citadin que par l'agriculteur, comme des « résidus d'interstice ». Nous appelons à réhabiliter, à protéger et à développer ces interstices afin de se nourrir, plutôt que de les livrer à un étalement urbain infini. Le maximum de terres doivent être, dès à présent, préservées.

La variété et la qualité des produits agricoles vivriers peuvent représenter une aménité exceptionnelle pour des citadins que les multinationales de l'agro-alimentaire aimeraient voir condamnés à se nourrir de manière industrielle.

C'est aussi l'occasion de développer des espaces, où chacun, en ville ou dans sa périphérie, pourrait sortir sa pelle et son râteau, afin de s'intégrer à la vie locale et découvrir l'agriculture.